

Canadian Postmasters  
and  
Assistants Association



l'Association canadienne  
des maîtres  
de poste et adjoints

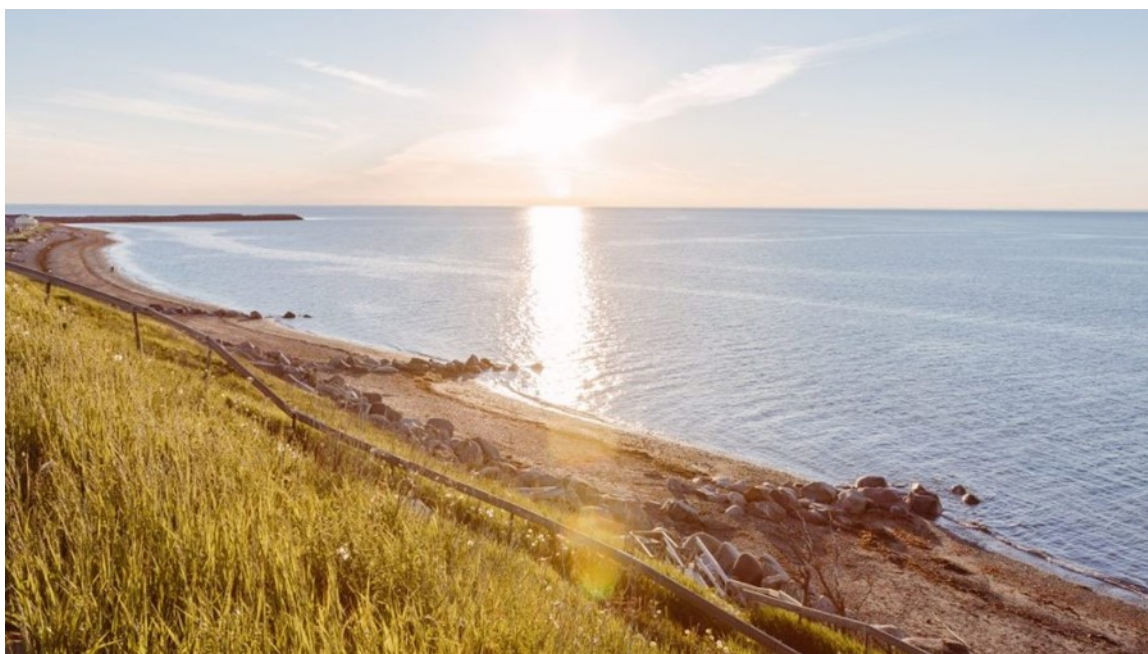
## Section du Québec

[www.acmpaquebec.com](http://www.acmpaquebec.com)

Votre site web d'informations!

**Levée de soleil à Matane à votre portée en vous  
joignant à notre 90<sup>e</sup> congrès du 26 au 28 avril 2024.**

**Plaisir garanti. Pages 6 à 10.**



### L'ACcoMPAgnateur Hiver 2024

De: 59, Rang Ste-Marie  
Les Éboulements, Qc  
G0A 2M0

À :



## Mot du président

En premier lieu, je tiens à vous parler brièvement de notre National. Si vous ne le saviez pas déjà, M. Dwayne Jones (ancien VP anglophone) a été élu président en remplacement de Mme Brenda McAuley qui a pris sa retraite. Mme Brigitte Faucher est élue à titre de vice-présidente francophone en remplacement de Daniel Maheux, qui lui aussi a pris sa retraite. Du côté de la VP anglophone qui avait été élue, Mme Chazalon, elle a déjà quitté et elle est remplacée dorénavant par Mme Judy Potter qui était officier en Ontario.

Concernant les négociations de notre convention collective, les discussions avec l'employeur ont débuté. Il y aura des rencontres au cours des prochains mois, nous vous tiendrons au courant de l'évolution des choses. Sachez que les membres du comité des négociations ne peuvent divulguer toutes les approches ou demandes aux fins de stratégie et de confidentialité. Les demandes les plus soumises par les membres seront sûrement à l'ordre du jour.

Du côté de notre employeur, pas trop de changements ni d'annonce mis à part le « serrement de la ceinture » dû à la faible performance du rendement financier. Bien sûr, certains secteurs sont plus touchés que d'autres. Par exemple, certains projets de rénovation sur nos bureaux seront retardés par les Biens immobiliers faute de budget. N'oubliez pas cependant que tout problème de bris pouvant affecter la sécurité des employés dans nos bureaux demeure une priorité et Postes Canada doit réparer, budget ou pas.

Un autre sujet qui retient notre attention, il y a eu récemment l'ajout de plusieurs nouveaux chefs de zone. Il y en aura aussi plusieurs autres dans l'Est du Québec avec le remaniement des zones, si ce n'est d'ailleurs pas déjà effectif.

Je vous demande d'être vigilants envers les tâches qu'il vous sera exigé de faire. La plupart des nouveaux chefs de zone (et plusieurs anciens) étaient auparavant des superviseurs, et un très fort pourcentage de ceux-ci ne connaissent pas du tout l'ACMPA et sa convention collective qui est légèrement différente des autres unités de négociations. N'hésitez pas à communiquer avec un de vos officiers si vous avez des doutes ou des questionnements. On va laisser la « chance au coureur » mais on va essayer de les éduquer !

Nous recevons des appels de membres concernant la responsabilité de nos maîtres de poste envers la gestion des camions fournis aux FFRS. Je vous rappelle que cette responsabilité relève du chef de zone. Le FFRS doit communiquer lui-même avec le CZL pour tout problème relié à son utilisation ou son entretien (changement d'huile, pose de pneus, bris, etc.)

Certains chefs adorent « déléguer » la responsabilité au maître de poste prétextant qu'il n'y a pas mieux placé que le maître poste pour faire cette tâche et prendre les rendez-vous. Ils diront que le maître de poste connaît les garages de son village. D'autres chefs, nouveaux ou pas, ne sont tout simplement pas au courant à qui revient cette tâche.

Sur ce, continuez votre bon travail et soyez nos yeux et nos oreilles, si vous constatez des choses qui vous semblent anormales. Si votre ACMPA n'est pas au courant, on ne peut malheureusement pas intervenir...

*Steven*

## PROFIL POUR ZONE TALENT

Si vous désirez de l'avancement ou du changement, je vous conseille fortement de ne pas attendre à la dernière minute pour compléter votre profil dans SAP.

Vous devez y entrer toutes vos informations personnelles. Que ce soit pour postuler pour des postes ou pour faire une demande de mutation, votre profil doit obligatoirement être à jour.

Voici la marche à suivre pour vous y rendre :

-INTRAPOSTE

-SAP

-ZONE TALENT

-AFFICHER MON PROFIL



### Des inquiétudes pour une entrevue?

Pour bien vous y préparer, voici quelques informations :

Le processus permet aux intervieweurs de saisir vos connaissances, aptitudes et qualités personnelles pour être nommée sur le poste que vous convoitez.

Ils utilisent 8 critères à évaluer et les voici :

- Souci du service à la clientèle
- Initiative
- Travail d'équipe et collaboration
- Résolution de problèmes
- Gestion des documents et de l'information
- Gestion du temps
- Résilience
- Traitement des transactions financières

Le total de vos points sera remis en pourcentage. Pour obtenir une note de passage, il vous faut 60 %.

Il y a 8 questions.

Pour la plupart des questions, vous devrez expliquer vos réactions, gestes, connaissances à travers une situation que vous citerez en exemple.

Pour d'autres questions, il y aura une situation où vous devrez expliquer ce qui doit être fait.

Lors de la correction de vos réponses, il n'y a aucune correction négative, ce qui veut dire : PARLEZ. Parlez beaucoup. Plus vous donnerez de l'information, plus vous aurez la chance de récolter des points. Ne présumez pas que les intervieweurs savent ce que vous pensez ou que ce que vous désiriez faire est évident. Non, dites tout.

Réfléchissez à l'avance à ces thèmes et pensez à tous les outils à votre disposition que vous pourriez consulter.

Finalement, gardez les questions d'entrevue confidentielles. Ce n'est peut-être pas votre dernière entrevue!

**Bonne chance!**

## Le processus de dotation

Nous recevons des appels de membres afin de savoir si ça va être long pour doter un poste, pour connaître les résultats d'un concours ou bien pour savoir quand elle pourra débiter mon nouveau poste. Sachez que Postes Canada dispose d'un délai maximum de 6 mois pour doter un poste vacant.

- #1- Vous participez à une entrevue pour ce concours (plusieurs candidates).
- #2- Le CZL doit par la suite comptabiliser le pointage et retourner les formulaires à l'analyste des RH par courrier/courriel.
- #3- Cette analyste doit effectuer certaines tâches administratives et par la suite, dans un délai minimum de 24 heures, elle communiquera avec les candidates par courriel pour les aviser du résultat.
- #4 - Il y aura une communication entre vous trois pour convenir de la date du début du nouveau poste. Pour le débiter, la lettre d'offre doit être signée et reçue par l'analyste des RH. Le début de ce nouveau poste est le dimanche précédent le premier lundi travaillé.

C'est simple, mais ce processus dépend d'une certaine coordination. C'est impossible de vous garantir un délai, mais sachez qu'une fois le processus en branle, tout le monde désire que cela ne s'éternise pas!



## OCCASIONNELLES

### Les avantages d'avoir son service continu

#### Congé

Dans le cas où un congé payé a été accordé à l'employée pour quelque raison que ce soit, ce congé s'applique uniquement aux jours de travail prévus à l'horaire et l'employée est rémunérée seulement pour le nombre d'heures inscrites à l'horaire pendant lesquelles elle aurait normalement dû travailler.

#### Uniforme

Aura droit à 73 points par an pour commander 1 chemise manches longues ou courtes, 1 paire de pantalons ou une jupe.

#### Programme d'invalidité de courte durée

Une employée nommée pour une période déterminée et ayant un service continu a droit aux prestations du programme d'assurance invalidité de courte durée lorsqu'elle est nommée à une affection de plus de six mois qui comprend un minimum de 40 heures prévu à son horaire de travail par mois. Une employée nommée pour une période déterminée arrête de recevoir les prestations du programme d'assurance invalidité de courte durée lorsque son affectation prend fin, à moins qu'on ait prévu qu'elle commence une autre affectation dans les 7 jours suivant la fin de l'affectation précédente.

La liste complète des avantages se retrouve aux articles 50.03 et 50.04 de la convention collective.

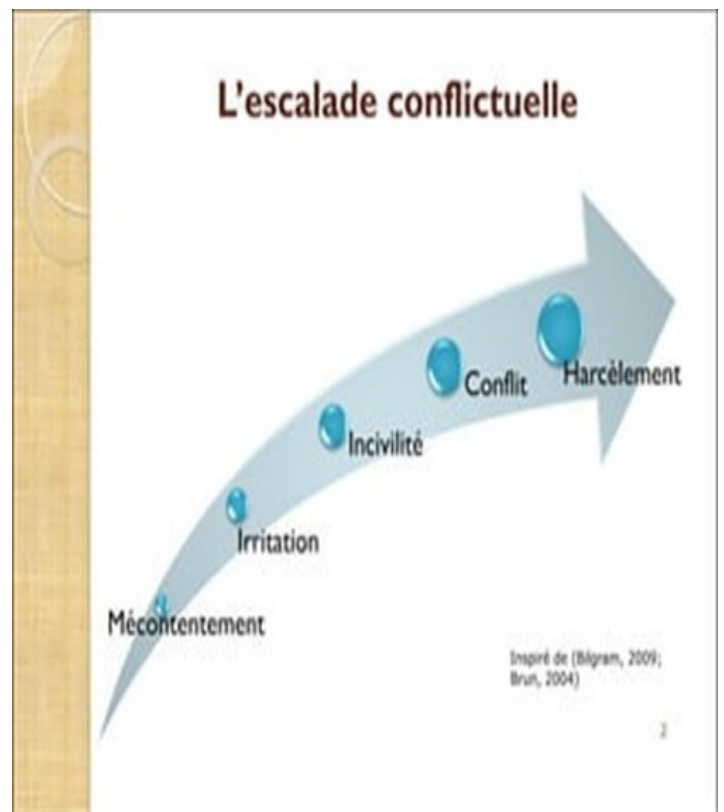
## Conflit entre employées

Comme vous le savez déjà, les conflits entre employées ne sont pas rares. Pour éviter que cela se produise, il y a des choses que vous pouvez mettre en application dans votre milieu de travail.

Principalement, vous avez une responsabilité qui n'est pas négligeable; vous assurer que vous connaissez et comprenez les faits et non que vous jugiez selon des perceptions.

Vous devez vérifier l'information perçue avant de tirer des conclusions, c'est-à-dire vous assurer que le message reçu est le même que celui qui a été envoyé!

Alors, il serait préférable de confirmer l'information en ayant une discussion ouverte pour que tout le monde ait la même version de l'histoire.



### **NOTE IMPORTANTE**

Lorsque vous faites des demandes à votre CZL, Biens immobiliers ou autres intervenants concernant vos préoccupations et que vous n'avez pas de retour, de suivi et que ça ne se règle pas, vous avez la responsabilité de les relancer. Si vous le faites et que la situation reste la même, faites-le par écrit et mettez le gestionnaire et un officier ACMPA en copie-conforme.

## INVITATION AU 90<sup>e</sup> congrès provincial

Les 26, 27 et 28 avril 2024

C'est avec beaucoup de plaisir que l'ACMPA vous invite à participer à son 90<sup>e</sup> congrès annuel qui se tiendra les 26, 27 et 28 avril prochains au Riôtel Matane.

Nous vous invitons à consulter leur site Web ([riotel.com](http://riotel.com)) pour obtenir un aperçu de l'hôtel et du trajet pour vous y rendre.

Leurs coordonnées : **Riôtel Matane au 250 Av du Phare E, Matane, Qc G4W 3N4 et 1-877-566-2651.**

Vous retrouverez dans ce journal l'horaire de ces journées et le formulaire de réponse pour y participer.

### Nouveautés :

Nous avons doublé le montant du rabais par nuitée facturée aux membres **en passant à 40,00 \$**, et un **rabais additionnel** de 40,00 \$ sera accordé pour la nuitée du vendredi aux membres de niveau 1 (14,75 heures et moins) et aux occasionnelles sur réception de leur facture au secrétariat par la poste ou par courriel au [asenechal.acmpa@gmail.com](mailto:asenechal.acmpa@gmail.com).

Comme par le passé, il y aura la soirée retrouvailles le vendredi qui se déroulera sous le signe du plaisir. Le 27 avril, des ateliers vous attendront, suivis d'un cocktail et d'un banquet. Finalement, le 28 avril aura lieu l'assemblée générale de votre organisation.

Pour ceux qui désirent réserver, le tarif pour la durée de notre congrès, d'une chambre régulière occupation simple, est de 94,00 \$/nuit (quantité limitée), mais plusieurs autres catégories sont disponibles. Les réservations doivent être faites en téléphonant au 1 877 566-2651 et en spécifiant que vous êtes du groupe « ACMPA 2024 ». **La réservation doit être faite avant le 29 mars 2024.** Après cette date, les réservations seront acceptées selon les disponibilités de l'hôtel et le tarif peut être sujet à changement.

De plus, les inscriptions à votre Association reçues après cette date coûteront 100.00\$ **payables avec le retour de vos informations de participation.**

Les formulaires d'inscription doivent être dûment complétés et retournés (au besoin avec votre paiement) à l'adresse suivante : ACMPA 59, rang Ste-Marie, Les Éboulements, Qc G0A 2M0 (**avant le 29 mars 2024**).

Comme l'an passé, si vous désirez partager votre chambre, mais ne connaissez personne avec qui le faire, indiquez-nous le sur votre inscription et nous essaierons de vous jumeler et de vous mettre en contact avec quelqu'un dans la même situation.

**Au plaisir, vos officiers!**

**Formulaire de participation**

Je serai présente au 90<sup>e</sup> congrès de notre section tenu au Riôtel de Matane les 26, 27 et 28 avril 2024. Voici les informations de ma participation **que je retournerai avant le 29 mars 2024** :

PRÉNOM ET NOM : \_\_\_\_\_

BUREAU : \_\_\_\_\_

POSTE :                    Maitre de poste                     Adj. Principale                     Adj. temps plein   
                                  Adj. temps partiel                     Occasionnelle                     Membre associée

ADRESSE PERSONNELLE : \_\_\_\_\_

MON INVITÉ(E) SERA : \_\_\_\_\_

Je serai présente pour les activités suivantes (indiquez le nombre de personnes)

Vendredi 26 avril :	Soirée des retrouvailles	19 h	_____
Samedi 27 avril :	Dîner	12h	_____
	Cocktail	17 h	_____
	Banquet	18 h30	_____
Dimanche 28 avril :	Déjeuner	7 h	_____

**Invité(e) et inscription recus après le 29 mars 2024 : 100.00 \$ de frais d'inscription; non remboursables et payables lors de l'envoi du formulaire de participation.**

Notes supplémentaires pour votre bien-être au congrès :

Allergie(s) \_\_\_\_\_

Végétarienne \_\_\_\_\_

Autre \_\_\_\_\_

Retournez votre inscription dans une enveloppe par courrier au :

ACMPA

59, rang Ste-Marie Les Éboulements, Qc G0A 2M0

Pour de plus amples informations, communiquez au 418 617-9654.

**AVANT LE 29 MARS 2024**



**Section du Québec**

**90<sup>e</sup> Congrès provincial  
26, 27 et 28 avril 2024**

**BIENVENUE  
RIÔTEL MATANE**

250, ave du Phare E  
Matane, Qc G4W 3N4



**ACMPA Section du Québec**

[www.acmpaquebec.com](http://www.acmpaquebec.com)

Correspondance :  
59, rang Ste-Marie  
Les Éboulements, Qc G0A 2M0

Steeven Roy, président  
418 700-3600

Chantal Coulombe, vice-présidente  
450 883-3137

Angèle Sénéchal, sec-trésorière  
418 617-9654

Chantal Corriveau, directrice  
819 828-3641

Programmation sujet à changement

## ACCUEIL ET INSCRIPTION

VENDREDI : 18 h à 20 h 30

SAMEDI : 8 h à 9 h

Le lieu sera indiqué sur place

Des frais de 100,00 \$ pour l'inscription s'appliquent pour :

→ les invités des membres

→ les membres associées

→ lorsque les formulaires de participation ont été reçus après le 29 mars 2024

Ces frais d'inscription doivent avoir été payés avec le retour de votre formulaire de participation.

Aucun remboursement en cas d'annulation.

Si votre formulaire de participation et votre paiement sont reçus avant le 29 mars 2024, vous aurez la chance de participer aux tirages des prix de présence lors de notre assemblée générale du dimanche!

## PROGRAMMATION

### VENDREDI 26 AVRIL

19 h à 22 h Soirée des retrouvailles

### SAMEDI 27 AVRIL

8 h30 Présentation du service de Sécurité et enquête

10 h30 Pause

10 h45 Atelier : Préparer sa retraite  
Atelier : Rencontre avec vos officiers

12 h00 Dîner

13 h30 Conférence avec Robert Piché :  
« Quand l'impossible devient réalité! »



17 h00 Cocktail

18 h30 Banquet

Suivis d'une soirée enlevante avec :



## DIMANCHE 28 AVRIL

À partir de 7 h : Déjeuner

### 9 h : Assemblée générale

- Recueillement
- Minute de silence à la mémoire de...
  - Compte-rendu du procès-verbal
    - Assemblée générale 2023
      - Rapport du président
      - Rapport du président national
    - Rapport du comité des finances
      - Forum
  - Fin de l'assemblée

### • TIRAGE DES PRIX DE PRÉSENCE

**Il est important d'amener vos billets/coupons au moment opportun des activités durant tout le congrès.**



Merci de votre participation!

## TARIFS ET RÉSERVATION DES CHAMBRES

### RIÔTEL MATANE

Chambre à partir de 94,00 \$  
si réservée avant le 29 mars 2024

**Nous avons doublé le rabais par nuitée, soit : 40,00 \$ appliqués lors de votre réservation au Riôtel Matane par nuitée les vendredi 26 et samedi 27 avril 2024.**

### **Nouveauté :**

Il y a un remboursement supplémentaire de 40,00\$ accordé pour la nuitée du vendredi 26 avril aux membres de niveau 1 (14,75 heures et moins) et aux occasionnelles sur réception de la facture du Riôtel au secrétariat par le poste ou par courriel ([asenechal.acmpa@gmail.com](mailto:asenechal.acmpa@gmail.com)).

Vous devez mentionner que votre réservation est pour le congrès de l'ACMPA 2024 et le faire avant le 29 mars 2024. Après cette date, les tarifs et les disponibilités ne seront plus garantis.

### RIÔTEL MATANE

1 877 566-2651



**Président  
Steeven Roy**

117, Pouliot  
St-Henri-de-Lévis QC. G0R 3E0  
Tél. 418-700-3600  
[s.roy.acmpaquebec@gmail.com](mailto:s.roy.acmpaquebec@gmail.com)



**Vice-présidente  
Chantal Coulombe**

1331, Principale  
St-Côme, QC. J0K 2B0  
Tél.: 450-883-3137  
[ccoulombe.acmpa@gmail.com](mailto:ccoulombe.acmpa@gmail.com)



**Secrétaire-trésorière  
Angèle Sénéchal**

59, rang Sainte-Marie  
Les Éboulements, Québec  
GOA 2M0  
Tél. 418-635-2676  
[asenechal.acmpa@gmail.com](mailto:asenechal.acmpa@gmail.com)

**Veillez prendre en note les  
coordonnées de votre équipe et  
n'hésitez pas à nous contacter.**



**Directrice**

**Chantal Corriveau**

1623, Rue Giguère  
St-Adrien, QC J0A 1C0  
Tél: 819-828-3641  
[ccorriveau.acmpa@gmail.com](mailto:ccorriveau.acmpa@gmail.com)

## AVIS

**Si vous déménagez,** veuillez nous envoyer vos nouvelles coordonnées par courriel à :

**[s.roy.acmpaquebec@gmail.com](mailto:s.roy.acmpaquebec@gmail.com) ou [asenechal.acmpa@gmail.com](mailto:asenechal.acmpa@gmail.com)**

### **Nouvellement retraitée ou membre-associée**

**Restez en contact avec nous et continuer de venir à nos congrès! Au moment de votre retraite, peu importe le moment durant l'année, faites-nous parvenir votre paiement. Membre-associées votre cotisation 2024 sera recevable à partir de janvier 2024, peu importe le moment de votre cotisation en 2023. Dans les 2 cas, poster votre chèque au montant de \$10.00 à l'ordre de l'A.C.M.P.A., à l'adresse de la secrétaire-trésorière.**

### **Parution du journal**

L'ACcoMPAgnateur est publié trois fois par année, sans date fixe, par l'ACMPA Section du Québec.

**\*\* Le contenu des textes ont été produit par vos officiers \*\***

**Pour tout commentaire, suggestion ou correspondance, écrire à la secrétaire-très., ACMPA Section Québec**

**Procédure de dotation simplifiée :  
POSTE VACANT (11,01)**

↓	↓	↓
<b><u>Adjointes - moins de 15 heures (11,02)</u></b>	<b><u>Adjointes - 15 heures ou plus (11,03)</u></b>	<b><u>Maitres de poste / Adjointes principales (11,04)</u></b>
↓	↓	↓
Offert aux adjointes du bureau (11,02 a)	Offert aux adjointes du bureau qui ont un poste de 15 heures ou plus/semaine (11,03 a)	Liste de mutation en vertu de la clause 35,09 (11,04 a) i))
↓	↓	↓
Liste de mutation (11,02 b)	Offert aux adjointes du bureau qui ont un poste de moins de 15 heures/semaine (11,03 b)	Liste de mutation en vertu de la clause 11,05 (11,04 a) iii))
↓	↓	↓
↓	↓	↓
↓	↓	↓
↓	↓	↓
↓	↓	↓
Autres moyens (11,02 d)	Autres moyens (11,03 f)	Autres moyens 11,04 a) v)
1- Occasionnelles avec service continu du bureau	1- Occasionnelles avec service continu du bureau	1 - Concours pour les occasionnelles avec ou sans service continu, à la discrétion de la gestion, souvent en lien avec le nombre de candidatures
2 - Occasionnelles avec service continu qui ont envoyé le formulaire d'intérêt	2 - Occasionnelles avec service continu qui ont envoyé le formulaire d'intérêt	2 - Affichage à l'externe (toutes les candidatures incluant les occasionnelles sans service continu)
<b>OU</b>	<b>OU</b>	
3 - Occasionnelles sans service continu du bureau	3 - Occasionnelles sans service continu du bureau	<b>* Soyez prévoyantes, faites vos demandes de mutation avec le formulaire avant que le poste ne devienne vacant. N'attendez pas, car il ne faut pas présumer les dates de départ. Nous ne connaissons pas l'avenir. En étant proactives, vous éviterez ainsi un possible affichage.</b>
Aux étapes 2 et 3, c'est un droit de gestion, donc la décision est à la discrétion de l'employeur	Aux étapes 2 et 3, c'est un droit de gestion, donc la décision est à la discrétion de l'employeur	
4 - Affichage interne/externe	4 - Affichage interne/externe	